

Conseil d'Administration d'Occitarama du 1^{er} avril 2025

Procès-verbal

Présents :

1. Corinne BERTES
2. Hervé BOUGAULT
3. Elsa CORI
4. Frédérique GALLOIS
5. Jacques GIVERNAUD
6. Stella GUARDIOLA
7. Jean-Paul INGREMEAU
8. Thérèse MOIZAN
9. Pierre Jean SADDE

1. Gestion des mails

Les mails groupés seront à présent envoyés par Gmail. La liste des destinataires a été transférée sur Gmail.

2. Assemblée générale et repas de fin d'année

L'assemblée générale est prévue mi-novembre, a priori un soir de semaine à partir de 18h. Les inscriptions à l'association seront closes provisoirement à cette date.

Pour plus de fluidité, deux guichets seront installés, le premier ouvert aux seuls adhérents à jour de leur inscription et de leur cotisation, le second ouvert aux adhérents munis d'une procuration et aux personnes souhaitant adhérer et/ou finaliser leur adhésion en versant leur cotisation.

Le repas de fin d'année est prévu un samedi ou dimanche de novembre ou décembre, à la salle Brassens sous réserve de sa disponibilité (ou une salle équivalente et facilement accessible).

Des échanges avec la mairie sont en cours pour réserver les salles, si possible aux dates prévues.

3. Note aux barreaux

La note suivante sera adressée aux barreaux :

« Suite aux alertes de la SNSM indiquant une pratique dangereuse de la rame en mer compte tenu de la formation d'une houle, y compris dans la zone des 300 mètres, il est demandé aux barreaux :

- de ne pas sortir en mer dès lors qu'il existe un risque de houle et de vagues formées, à savoir lorsque les vents d'Est, Sud-Est et Sud se lèvent (10nds et plus). La formation de la houle est très rapide en Méditerranée et doit impérativement être anticipée ;
- de ne pas sortir en mer dès lors que la force du vent, y compris du Nord ou du Nord-Ouest, excède 15 nds.

Il est essentiel de conserver une image professionnelle et responsable de la pratique de la rame auprès de la SNSM qui s'était déjà inquiétée des risques pris par des barques d'Occitarama sans toutefois nous en avertir. »

4. Coupe de la Ligue

Occitarama accueillera fin septembre 2025 la Coupe de la Ligue. A cet effet, les autorisations d'utilisation du plan d'eau ont été adressées au Port Sud de France.

Entre 200 et 250 rameurs et barreurs issus de la dizaine de clubs de rame traditionnelle sont attendus. Afin de les accueillir ainsi que les nombreux spectateurs, une demande pour l'installation de tables-gradins-WC mobiles et chaises sera envoyée à la Mairie. Un traiteur sera mobilisé pour le repas des compétiteurs et des bénévoles, bénévoles qui viendront en appui à l'organisation de la Coupe (une cinquantaine de bénévoles parmi les adhérents d'Occitarama sont attendus).

La Croix Rouge sera contactée pour assurer la prise en charge des éventuels malaises ou blessures des compétiteurs et spectateurs.

Un livret présentant la Coupe de la Ligue, les clubs adhérents et bien entendu Occitarama sera conçu pour diffusion. Une recherche de sponsors sera engagée en mai pour financer la conception et le tirage de ce livret et d'une affiche.

Enfin, la 7^e édition de l'Occitania Cup (cf. le site internet comite-voile34.fr) se tiendra aux mêmes dates, les 27 et 28 septembre. Une coordination des activités et manifestations avec la Coupe de la Ligue sera recherchée.

5. Voix Vives et Cap au Large

Les Voix Vives se tiendront du 18 au 26 juillet. 240 créneaux de promenade sur les canaux seront ouverts, avec inscription à l'Office du Tourisme. Les barreurs et rameurs d'Occitarama sont invités cordialement à participer à cette semaine de poésie.

Le 26 avril, 2 barreurs et 6 à 8 rameurs sont invités à se mobiliser pour promener sur les canaux les adhérents de l'association Cap au Large.

6. Composition des barques

Le tableau de composition des barques a été mis à jour.

La cotisation de certains adhérents reste à ce jour en attente de versement. Compte tenu des difficultés financières de ces adhérents, la mobilisation du fonds de solidarité est possible, sous réserve qu'ils adressent au CA une demande prise en charge. Le CA statuera sur cette demande.

5 barques de compétition sont actuellement constituées. Il est regretté que l'assiduité des compétiteurs aux séances d'entraînement reste irrégulière.

7. Prises de rendez-vous

Deux rendez-vous sont à solliciter auprès de mairie et de la SNSM. Les courriers de demande seront adressés dans les prochains jours.

8. Mise à l'eau de Félicie

Les travaux sur la barque Félicie sont achevés. Une mise à l'eau est envisagée dans les prochaines semaines (fin mai – mi-juin) pour son baptême par le Père Gérard FRIOUX. Une marraine et un parrain devront être identifiés et sollicités.

9. Participation à Escale à Sète

La proposition d'un stand axé sur le matelotage et la connaissance la rame traditionnelle, à destination principalement des enfants, est retenue. Un document de présentation de ce stand pour soumission au CA d'Escale à Sète sera finalisé d'ici fin avril.

Au-delà de ce premier projet, il est envisagé :

- La participation au défilé
- La contribution d'une ou deux barques à des manœuvres d'amarrage d'un galion.

10. Points divers

Achat d'une sono : accord du CA

Ligne de vie : la remplacer par une amarre rouge

Réunion Infolien sur le site internet : la semaine prochaine

Echelle au ponton : mise en place problématique. Projet à ce stade abandonné.

Prochain CA : mardi 6 mai.

L'ordre du jour étant épuisé, le CA s'est terminé à 23 h.